

## page Accessibilité

Cette page n'est pas une page d'aide, elle vise à présenter la politique d'accessibilité du site <https://gigondas-dm.com/> , à définir le niveau d'accessibilité général constaté sur le site conformément aux référentiels et à la réglementation.

La ville de Gigondas accorde un soin tout particulier à la qualité de réalisation de ce site internet afin le rendre accessible au plus grand nombre. Il est engagé dans une démarche visant à respecter le RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) version 4.

L'accessibilité est prise en compte par l'ensemble des équipes impliquées dans le développement du site.

Pour renforcer l'accessibilité du site, des sensibilisations pour les contributeurs concernant la conformité RGAA seront engagés. D'autres initiatives compléteront ces mesures au fur et à mesure des développements engagés.

## Stratégie appliquée à l'accessibilité sur les sites de la collectivité

La ville de Gigondas est soucieuse de l'égalité à l'accès aux informations qu'elle diffuse et s'engage à rendre le site accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

La stratégie et les actions suivantes sont mises en œuvre :

En 2022 :

- ⇒ Suivi des évolutions liées au RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations)
- ⇒ Étude sur la possibilité de dé-corréler les déclarations et pages d'aides à l'accessibilité du site principal et des sites annexes en production sur la même technologie. Les résultats sont à diffuser dans les pages de déclaration d'accessibilité concernées.
- ⇒ Étude sur les possibilités de réalisations d'audit : auto-diagnostic ou prestation externe

## Déclaration d'accessibilité

Le site <https://gigondas-dm.com/> est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité pour les administrations, RGAA version 4 car il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères.

Consulter la déclaration d'accessibilité = [lien cliquable qui ouvre sur la déclaration d'accessibilité suivante](#)

La déclaration de conformité du site <https://gigondas-dm.com/> a été mise à jour le **19/02/2024**.

## Nous contacter

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, vous pouvez contacter la mairie de Gigondas pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Pour cela, merci de contacter la mairie de Gigondas en indiquant l'URL du document concerné et/ou les informations que vous souhaiteriez obtenir. Les informations demandées vous seront transmises dans les plus brefs délais.

## Défenseur des droits

Si vous constatiez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou demande de saisine à :

***Le défenseur des droits***

***7 rue Saint-Florentin 75409 Paris cedex 08***

***Téléphone : 09.69.39.00.00***

*Contactez le défenseur des droits via le formulaire en ligne.*